

## BENOÎTE RENCUREL ET LES PÈLERINS DU LAUS AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

L'aventure du Laus, préfiguration de Lourdes au XVII<sup>e</sup> siècle, est connue<sup>1</sup>. En mai 1664, Benoîte Rencurel, une bergère de 17 ans, commence à « voir », dans le Vallon des Fours, près du village de Saint-Étienne d'Avançon à quelques lieux de Gap, une « *belle dame qui tient un petit enfant à la main, d'une singulière beauté* »<sup>2</sup>. Benoîte l'interroge naïvement sans recevoir de réponse. Au bout de quelques semaines d'apparitions quotidiennes, un dialogue s'engage. Quatre mois durant, Benoîte reçoit de la Dame une sorte d'initiation mystique, qui se prolongera par la suite, et une préparation à la mission qu'elle va lui confier, et ceci dans une confiante simplicité. Ainsi, pour l'éprouver, la Dame lui demande un mouton et la chèvre de son

---

1. Une bonne première synthèse a été réalisée par le père R. de LABRIOLLE, *Benoîte la bergère de Notre-Dame du Laus*, Gap, 1977, 303 p. Elle est issue de sa monumentale *Histoire critique du Pèlerinage « N.-D. du Laus » et la vie de Benoîte Rencurel*, ronéotée en 4 vol., dressée entre 1957 et 1963 à partir des témoignages d'époque (cité H.C., suivi du n° du tome et de la page). Un colloque historique a eu lieu les 19 et 20 septembre 1978 au Laus, dont les actes ont été publiés dans un numéro spécial des *Annales de Notre-Dame du Laus*, n° 233, janvier-mars 1979 [il sera cité sous le titre « Colloque historique »]. D'autres travaux sont en cours, entre autres de Mme Marie-Agnès Vallart-Rossi et du père René Combal, qui poursuivent la procédure d'explicitation de ce qui s'est passé. Je dois au père Combal des facilités de travail sur place et une relecture de mon texte qui a apporté d'utiles corrections et de précieuses indications. Qu'il en soit ici vivement remercié.

2. GAILLARD, cité par LABRIOLLE, H.C., I, 25.

troupeau. La réponse de Benoîte est empreinte d'une franchise un peu fruste mais directe, qui constitue comme une garantie de la sincérité de sa relation : « *Pour le mouton, oui ! Je le compterai sur mes gages. Pour la chèvre, non ! Elle me fait besoin, me porte pour passer la rivière quand elle est grosse ; vous ne l'aurez pas pour 30 escus* » (soit une somme à peu près équivalente aux gains annuels d'un manouvrier).

Dès le début du mois d'août 1664, François Grimaud, avocat et procureur du roi à Gap, juge de la vallée de l'Avance, enquête sur ces apparitions « *comme étant de son devoir* ». Ses écrits fixeront le premier témoignage oculaire contemporain des faits. Le 29 août, la Dame fait demander aux filles de Saint-Etienne de venir en procession, en chantant les litanies de la Sainte Vierge, au Vallon des Fours. Elle accepte enfin, sur les questions pressantes du juge Grimaud transmises par Benoîte, d'y dévoiler qu'elle est « *Dame Marie* ». Après un mois d'absence, Marie lui apparaît de nouveau, au Pindreau voisin, et lui dit que désormais elle pourrait la voir dans la petite chapelle de Bon Rencontre « *qui est au lieu du Laus* ». Là, le lendemain, elle lui révèle : « *qu'elle y veut faire bâtir une église en l'honneur de son très cher fils et d'elle, car beaucoup de pécheurs et de pécheresses s'y convertiront...* » ; elle en précise même les dimensions (H.C., I, 49). Le pèlerinage au Laus, avec sa spécificité pénitentielle propre, était potentiellement fondé.

Un rappel préalable n'est pas inutile à propos de la documentation dont on dispose, rappel rapide dans la mesure où l'étude en a déjà été bien faite par des prêtres du Laus. Sur les origines de la dévotion, la personne de Benoîte, l'établissement du sanctuaire et les développements du culte qui s'y épanouit, on dispose des écrits autographes de quatre témoins oculaires, hommes cultivés, deux d'entre eux très habitués à peser des faits (un juge laïc et un official), tous ayant vécu très proches de Benoîte<sup>4</sup>. Ces témoins présentent donc une bonne garantie pour la critique externe des sources, avec une réserve toutefois : leurs expressions peuvent parfois être une traduction « théologique » de ce qui était exprimé spontanément par Benoîte. Le père de Labriolle le notait déjà à l'occasion de l'apparition du

3. P. R. de LABRIOLLE, « Introduction à l'étude des documents du Laus », dans le *Colloque historique*, op. cit. pp. 14-25 ; et surtout, P.R. COMBAL, « Histoire des écrits sur Benoîte et Notre-Dame du Laus », dans *Annales de Notre-Dame du Laus*, n° 293, janv.-mars 1994, pp. 15-28, et travail beaucoup plus considérable en cours. Nous empruntons tous ces renseignements à leurs analyses critiques.

4. Une « *Copie authentique des manuscrits du sanctuaire de N.-D. du Laus (Hautes Alpes) faite par l'ordre de Mgr Jean Irénée Depery, évêque de Gap, et collationnée soigneusement avec l'original* » a été transcrite en 1850 par M. Joseph Galvin, curé de Montéglin. Nous lui emprunterons la plupart de nos citations, référées en « C.A. » suivi de la pagination. Les chercheurs, dont le père de Labriolle, ont pu vérifier la fiabilité de cette copie, quitte à faire, en marge, quelques rares corrections, toujours mineures.

29 août 1664, au cours de laquelle la Dame a dit son nom pour la première fois (H.C., pp. 41-42), tandis que Benoîte transmet « *Dame Marie* », ce que le juge Grimaud, enquêteur présent, enregistre tel quel, les ecclésiastiques interprètent, Peytieu lui fait dire : « *Je suis Marie, Mère de Dieu* » ; et Gaillard « *Je suis Marie, Mère de Jésus, mon très cher Fils* ». Ces quatre sources sont :

1. - le juge Grimaud (1620-1703), sa *Relation véritable de l'apparition de la Sainte Vierge* est la rédaction, en 1666-1667, de l'enquête qu'il a menée personnellement dès le début des événements ;

2. - Jean Peythieu (1640-1689), docteur en théologie, a laissé trois textes : un rapport à l'archevêque d'Embrun (1671-1672) sur l'« *histoire de ce qui s'est passé de plus extraordinaire à Notre-Dame du Laus* » ; des « *mémoires historiques* » de faits recueillis pendant vingt ans et rédigés dans les quatre dernières années de sa vie ; et un journalier pour 1684-85. L'importance de ces textes vient de ce que Peythieu a été chapelain du sanctuaire de 1669 à 1689 et un des confesseurs de Benoîte ;

3. - François Aubin (1650-1733), ermite, voisin du Laus depuis 1680. Véritable confident de Benoîte, il disparaît bien après elle (morte en 1718). Il a laissé quelques « *mémoires* » pour les années 1706-1708, mais a surtout joué un rôle essentiel dans le rassemblement et la transmission des écrits qui seront utilisés par Gaillard, en particulier ceux de Peythieu ;

4. - Pierre Gaillard (1621-1715), docteur en théologie et licencié en droit canon, vicaire général et official du diocèse de Gap, chargé dès 1665 du pèlerinage du Laus, il vint pendant des années tous les quinze jours, et parfois pendant des périodes beaucoup plus longues, pour confesser Benoîte et aider ses confrères. Il composa, entre 1707 (lorsqu'il a résidé définitivement au Laus) et 1712, la « *grande histoire* » du Laus et quatre traités, qui synthétisent sur des thèmes précis les informations qu'il a entrepris de collationner à partir de 1696, corroborées ou corrigées par Benoîte elle-même.

Il n'est pas dans notre propos de raconter en détails les apparitions, dont les descriptions ne sont d'ailleurs pas toujours très claires ni l'analyse aisée. La Vierge lui serait apparu quasiment tous les jours et longuement de mai à fin août 1664 et durant l'automne et l'hiver 1664/65 ; et ensuite, jusqu'à sa mort, plusieurs fois par an, plus ou moins fréquemment selon les périodes. Pour celle qui va de 1669 (première vision du Christ crucifié) jusqu'au moment où Gaillard écrit (1707-1712), la Vierge ou l'ange seraient apparus, d'après ses récapitulations de fin d'année, moins souvent que l'action jour après jour de Benoîte le laisserait supposer. Elle aurait « *vu Jésus 5 fois<sup>5</sup>, 100*

5. A noter qu'avec Jésus, elle a des relations « *mystiques* » : visions avec extases et crucifixion mystique, sans stigmates apparents, etc., mais qu'il n'intervient pas directement dans sa mission.

*fois Marie, vu ou entendu 150 fois les anges, depuis qu'elle a commencé à aller à la croix* »<sup>6</sup>. Il faut sûrement distinguer les « apparitions » sensibles (visuelles ou auditives) d'une sorte de « communication » immédiate plus ou moins permanente. Ces relations restent empreintes à la fois de confiance et de liberté, voire d'humour. Ainsi, lorsque l'ange reprend une fois Benoîte d'une légère impatience : « *Bel ange, lui dit-elle, si vous aviez un corps, comme nous, nous verrions ce que vous feriez* » (Gaillard, C.A., 252). Il faut avoir simultanément une foi solide et une indépendance d'esprit exceptionnelle pour s'adresser avec cette assurance à un être « céleste ».

Nous n'étudierons pas non plus l'ensemble des miracles. Leur chronologie, la sociologie et la géographie des bénéficiaires, leur typologie aussi : guérisons ou conversions inespérées (parfois conjointes), résurrections d'enfants morts sans baptême, obtention d'enfants pour des couples stériles, prévention d'accidents ou de crimes (nombreux incendies volontaires en cette zone rurale),... seraient très riches pour l'histoire des mentalités religieuses. Ils comptent beaucoup pour les contemporains, surtout les plus humbles, comme preuve d'une présence du divin : « *les miracles sont le fait de la religion chrétienne. C'est une viande délicate que Dieu donne pour les aider à croître dans la foi et croire ce qu'ils ne peuvent comprendre* », écrit Peythieu (C.A., 377) ; et il ajoute une observation très juste pour l'historien de la piété : « *toutes les dévotions (...) ne sont bien établies que par les miracles, tant les hommes sont faibles à se persuader le bien* ». Il faut noter que l'enregistrement des nombreux miracles n'a été ni strict, ni régulier : Peythieu s'accuse de négligence en 1671 (C.A., 377), et Gaillard dénonce en 1710, dans le contexte de desservants hostiles à la dévotion : « *le peu de soin qu'on a de recueillir ce qui se passe au Laus fait qu'on a presque rien des miracles qui s'y font et des autres grâces qu'on y reçoit continuellement* » (C.A., 233). Il faut avouer que certains récits sont parfois entachés d'un merveilleux qui entrerait difficilement dans le domaine de l'histoire, telle la vision du voyage de Benoîte au Paradis, en 1697 (C.A., 186-188), ou les pluies de médailles (ibid., 190).

Nous ne suivrons pas davantage les étapes de la construction du sanctuaire, qui avança vite puisque, commencée en 1665, elle fut terminée dès 1669 ; ni le détail du déroulement des pèlerinages au Laus durant le XVII<sup>e</sup> siècle, sur lesquels on possède, au demeurant, peu des précisions numériques qui seraient nécessaires pour en suivre l'évolution.

Ce que nous nous proposons, à la lecture des documents, c'est d'essayer de comprendre le rôle et l'attitude de Benoîte à l'égard du pèlerinage, ou plutôt des pèlerins. Elle va être ressentie par eux comme un véritable « guide spirituel », le mot n'est pas trop fort, et il sera, du coup, intéressant de s'inter-

6. Gaillard, « *Traité des mortifications et souffrances de Benoîte* », C.A., 351.

roger sur sa méthode pastorale. Nous choisirons donc, dans l'histoire du Laus, ce qui peut servir ce sujet, conscient de laisser en suspens beaucoup de points tout aussi importants.

#### LE RAPIDE AFFLUX DES PELERINS

A la fin de cette première année, 1664, « *il n'alla pas beaucoup de monde au Laus : il n'y eut que quelques voisins, autant par curiosité que par dévotion. De tout l'hiver, on y vit que les filles d'Avançon, qui y venaient chanter les litanies de la Sainte Vierge et des cantiques spirituels* » (Gaillard, cité dans H.C., 51). Mais les apparitions, dont on a dû parler pendant les veillées hivernales, commencent à attirer l'attention des gens. « *Au mois de mars 1665, il va beaucoup de monde surtout le jour de la Saint Joseph (le 19) et de Notre-Dame (Annonciation, le 25) encore plus. Dieu y répand ses grâces abondamment surtout sur ceux qui viennent avec les dispositions nécessaires* » (Gaillard, C.A., 243). Ces déplacements de paroisses voisines correspondent pour l'instant plus à de simples processions locales, même nombreuses : il y en eut 35 « *à la Croix de Mai* »<sup>7</sup>, qu'à de véritables pèlerinages venus de loin. Le texte ci-dessus contient cependant un résumé des caractéristiques fondamentales du Laus. Les apparitions à Benoîte s'accompagnent pour les personnes présentes de « *grâces* » abondantes, parmi lesquelles, très rapidement, des guérisons souvent obtenues à la suite d'un vœu, preuve d'une diffusion rapide de la réputation thaumaturgique du lieu<sup>8</sup>. En outre, et puisque le Laus va devenir principalement un foyer « *pénitentiel* », on rappellera que, pour qu'une confession soit fructueuse, il faut s'approcher du sacrement avec des « *dispositions nécessaires* ». Pour l'instant, la demande grandit. Mais rien n'est vraiment organisé. Le prieur de Saint-Étienne confesse au Laus. Il est aidé par des prêtres du voisinage. Quant à Benoîte, encore occupée par la garde de ses moutons, elle vient la nuit prier à l'église de Saint-Étienne.

Dès le printemps 1665, le courant de ferveur s'amplifie. Au mois d'avril se déroule la procession dite « *de Lazer* », localité distante de près de 30 km. « *Se tournant du côté de Valserrès (au sud-sud-ouest du Laus), Benoîte voit quatre-vingt ou tant de flambeaux allumés et beaucoup de peuple qui venaient en procession au Laus : c'était sur la minuit. La Mère de Dieu lui apparaît et lui commande d'y aller, d'avertir ses compagnes de rejoindre la procession et d'aller avec eux au Laus. Ce qu'elles font (...) chantant les Litanies de Notre-Dame* ». C'est la première procession nocturne de ce type, dont la tradition se poursuit encore. Le lendemain, au milieu de la foule, eut lieu la première guérison relevée dans les sources : celle d'un homme de Lazer,

7. Le 3 mai : découverte de la Sainte Croix.

8. D'autres miracles sont obtenus grâce à l'huile de la lampe qui brûle au Laus, exemple dans Grimaud, C.A., 481. C'est le même procédé qu'au célèbre sanctuaire italien de Lorette.

estropié et marchant avec des béquilles. Ce miracle, le mot est formulé par le bénéficiaire lui-même, accompli « *en présence de tant de peuple, fait bien voir que Dieu veut être honoré en ce saint lieu, et Marie servie* ». (Gaillard, C.A., 243).

On entre ainsi, tout naturellement, sans préméditation, dans cette spirale d'une dévotion suscitant des miracles, lesquels authentifient et confortent à leur tour la dévotion et permettent son développement par l'apport de dons matériels<sup>9</sup>. Pour le Laus, cette dernière question est évoquée en plusieurs passages. Ainsi, en 1669, c'était le prieur de Saint-Étienne qui ramassait l'argent de la chapelle. « *Après sa mort, la Mère de Dieu dit à Benoîte que s'il n'eût pas eu dessein d'en faire un bon usage, il aurait été damné. Ce qui doit faire prendre garde à ceux qui en ont le maniemment* ». C'est que les sommes ne sont pas si négligeables. Le père de Labriolle, dans *Histoire critique* (p. 57), collationne les offrandes pour des messes entre la Pentecôte 1665 (24 mai) et le 16 septembre de la même année : 530 livres 12 sols, soit, à 4 sols environ, 2650 demandes de messes (23 par jour en moyenne). Or, à la suite de la fête de la Nativité de Notre-Dame, en 1671, il y aurait eu 60.000 demandes de messes (Gaillard, C.A., 254), ce qui aurait rapporté, s'il n'y a pas d'erreur dans ce compte, 12.000 livres (plus du double du revenu annuel d'un petit diocèse du Midi comme Vence !).

Il est vrai que les guérisons se multiplient : 94 entre le printemps 1665 et la fin de l'année 1669 ; et probablement plus nombreuses, car, remarque Gaillard : « *on écrit surtout les guérisons des gens du voisinage, mais il y en eu sûrement d'autres, des gens plus éloignés qu'on n'a pas su, qu'on n'a pas dit, non seulement de la France mais des pays étrangers* » (entre autres du Piémont, et peut-être d'Espagne, d'après Grimaud, C.A., 478). Si ces guérisons n'ont pas été aussi systématiquement comptabilisées que dans d'autres sanctuaires, comme à N.-D. de Lumières à peu près contemporaine du Laus<sup>10</sup>, c'est d'abord que ne s'y est pas installé comme gardien un ordre religieux soucieux de la bonne réputation du lieu. C'est ensuite, peut-être, la preuve que ces « miracles » n'apparaissaient pas comme le plus important aux yeux des contemporains ; le véritable « surnaturel » devenant pour eux plutôt la conversion de pécheurs endurcis, ce qui va devenir la vocation propre du Laus<sup>11</sup>. Pourtant, ils impressionnaient sûrement beaucoup les gens. L'un des témoins d'une des premières guérisons fut le

9. Cf. M. BERNOS, « Miracles chez les Servites en Provence », dans *Revue d'Histoire de Spiritualité*, n° 194, pp. 243-256.

10. Cf. B. COUSIN, *Notre-Dame des Lumières. Trois siècles de dévotion populaire en Lubéron*, Paris, 1981. Les Carmes s'y établissent moins d'un an après l'installation d'une chapelle célébrant un premier miracle et en ayant suscité d'autres.

11. « Est-il plus facile de dire : "tes péchés te sont remis" ou lève-toi et marche ? » Mat. 9, 5.

vicaire général d'Embrun, venu enquêter dans des dispositions d'esprit plutôt malveillantes, et qui, à la suite d'un tel constat, changea d'attitude (Peythieu, C.A., 376). En tout cas, les foules commencent à affluer : 130.000 personnes en 19 mois, entre la Pentecôte 1665 et janvier 1667, d'après le juge Grimaud. (C.A., 478). Pour saisir l'importance de ce chiffre, s'il est exact, on peut le comparer avec Lourdes qui, en 1873, 15 ans après les apparitions, ne reçoit encore que 140.000 pèlerins, alors qu'on peut s'y rendre aisément en train à partir de Bayonne (depuis 1867) et de Toulouse (1868)<sup>12</sup>.

En lisant les notes de Gaillard, au fil des années, on a l'impression qu'il y a deux types de pèlerins. Beaucoup arrivent continûment, à l'improviste et individuellement, par familles ou en petit groupes. Les uns parce qu'ils ont entendu parler des « merveilles » du Laus ou des dons de la voyante, et beaucoup d'entre eux montrent une foi ardente, marchant pieds nus ou la tête couronnée d'épines (Peythieu, C.A., 381) ; d'autres viennent par curiosité ; d'autres enfin par dérision. Il risquait d'arriver à ces derniers de « sacrées » mésaventures, telle celle d'un jeune prêtre d'Embrun, venu pour se « divertir », qui demeura huit jours pour faire sa confession générale (Peythieu, C.A., 395). Mais à certains moments privilégiés de l'année, lors des grandes fêtes, des foules considérables se portent vers ce petit village, dont il faut souligner, pour apprécier le phénomène, le relatif isolement au XVII<sup>e</sup> siècle. Au jour de la Nativité de Notre-Dame 1671, M. Peythieu avait compté 33 processions et estimé qu'il y avait 5 à 6.000 âmes (C.A., 381). Parfois un pèlerinage collectif peut induire des démarches individuelles. Ainsi, en décembre 1684, le régiment de Touraine, au sortir d'une retraite spirituelle, se rend au Laus en procession ; puis, les soldats reviennent individuellement ou en petits groupes pour se confesser. Quoi qu'il en soit, il y a du monde incessamment. Peythieu avoue : « *Au moins puis-je assurer de n'y avoir passer presque aucun jour sans confesser* ». A plusieurs reprises, devant les nécessités pressantes de confesser et à cause du manque de prêtre, M. Gaillard a été obligé de prolonger ses séjours.

Le développement d'un pèlerinage au Laus ne convint pas à tout le monde. Comme toujours, il y eut des sceptiques. Les uns parce que Benoîte n'était qu'une femme, et « *niaise* » en plus, comme dit un jour son ange (Gaillard, C.A., 226). Ce sera l'un des arguments (pendant la période 1692-1712, dite de l'« *éclipse du Laus* » par ses historiens<sup>13</sup>) de prêtres, pourtant desservant le sanctuaire, mais présentés par les sources comme des « *jansénistes* », pour ne croire ni à la dévotion, ni à la mission de Benoîte. Deux évêques successifs d'Embrun furent également dans ce cas. Ils firent mener des enquêtes

12. Cf. le dictionnaire « *Catholicisme* », t. VII, col. 196-197.

13. Exposé très clair de cette importante question dans le chapitre X du père de LABRIOLLE, dans sa *Benoîte la bergère de Notre-Dame du Laus*, op. cit., pp. 197-212.

peu indulgentes sur Benoîte et le Laus. Mais à une méfiance rationaliste ou misogynne, il faut peut-être ajouter une opposition intéressée par le constat de la concurrence que le Laus, si proche, pouvait faire au pèlerinage embrunais de la Vierge du Réal, qui avait été « *l'un des plus célèbres de la catholicité pendant tout le Moyen-Âge* »<sup>14</sup>, en fait depuis le X<sup>e</sup> ou XI<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du XVII<sup>e</sup>. M. Gaillard y fait des allusions à peine dissimulées.

#### LA MISSION DE BENOÎTE

L'historien n'a pas à discuter de la nature, ni de l'authenticité de visions, mais plutôt à connaître et comprendre la visionnaire : ici, une bergère pauvre et illettrée, qui ne savait pas même signer son nom, ainsi qu'il ressort des registres de baptême où elle figure comme marraine. Il peut, également, noter les conditions de leur déroulement. Enfin, il doit constater les effets que ces « visions » ont eues dans la réalité, comme des images virtuelles pouvant servir d'objet réel. Ici, les « fruits » en sont de la dévotion, des conversions, la mise en place d'un lieu de pèlerinages, qui fonctionne encore trois siècles après.

Benoîte garde parfois une certaine distance par rapport à ce que lui disent les apparitions : « *ce n'est pas sans peine qu'elle découvre à son prochain les fautes qu'il a commises, croyant que c'est une chose indigne à une pécheresse de se mêler de faire la correction à des moindres pécheurs* » (Peythieu, C.A., 282). Au point que « *la répugnance qu'elle a de se mêler des affaires d'autrui fait que bien souvent elle néglige les ordres qu'elle a reçus. Aussi la mère de Dieu lui ayant paru le 24 janvier 1671, lui dit (...) qu'elle était fâchée qu'elle n'eut pas averti ceux qu'elle avait ordonné* » (Id. 383). Interrogée par des ecclésiastiques sur ce retard à obéir, Benoîte est, une fois de plus, désarmante de naïveté : « *la Mère de Dieu me le commande d'un air si doux, que je ne crois pas qu'elle veuille absolument ; et quand j'ai failli, cette bonne Mère me reprenant sans se fâcher fait, avec la honte que j'ai d'avertir les personnes, que j'attends bien souvent un second commandement, et puis j'obéis* » (Ibid.). La visionnaire garde toujours une totale et sincère certitude en sa mission : « *Dieu a confirmé l'esprit de Benoîte (de telle sorte) que jamais ni supérieur, ni autres lui aient pu faire douter qu'elle s'était trompée* » (Peythieu, C.A., 403).

Ses visions ne lui sont généralement pas destinées, sauf – parfois – pour l'empêcher de faire un acte qui pourrait être une erreur sinon une faute, comme

14. J.-E. BROCHON, *Histoire illustrée des pèlerinages français de la Très Sainte Vierge...* Paris, (1890), pp. 875-878, exprime très nettement cette rivalité et cite expressément « l'épanouissement du pèlerinage voisin de N.-D. du Laus » comme cause du déclin d'Embrun. Il y avait à Embrun d'autres pèlerinages dont, depuis 1512, celui du Mont-Guillaume, G. ROSSI, *Le pèlerinage d'Embrun au Mont-Guillaume*, Gap, 1992.



ce jour de 1668 où elle renonce à se confesser à un prêtre qui « *a du depuis été brûlé à Paris* », donc devait être à tout le moins hérétique (Peythieu, C.A., 406). C'est pourquoi, à des prêtres qui lui disaient que « *la Mère de Dieu ne descendait pas de son trône pour parler à une petite fille comme elle était,* » elle répliqua : « *Je sais bien qu'elle ne descend pas pour moi qui suis une grande pécheuse, mais qu'elle descend pour glorifier son Fils et convertir les pécheurs* » (Peythieu, C.A., 383 et 403). Authentifiant cette sincérité aux yeux des clercs qui la surveillent : l'humilité dont elle fait preuve en toutes occasions et durant toute sa vie, la charité qu'elle conserve, ne gardant, en dépit de sa pauvreté, rien des dons qu'elle reçoit, et surtout le grand bon sens qu'elle affiche en toutes occasions. En outre, on est frappé par la justesse de ses interventions auprès des pèlerins : elle ne se met jamais en avant, ne propose jamais un idéal de vie théorique, mais garde le souci de s'adapter aux personnes qui sont en face d'elle, comme il y en a maints exemples.

La doctrine de Benoîte, chaque fois qu'on en rencontre mention, est des plus orthodoxes et dépourvue d'excès. Si elle n'est suspecte d'aucun laxisme, elle ne cède jamais non plus à un rigorisme inadéquat, restant avant tout fidèle à la mission dont Marie l'a investie : aider les pécheurs à voir clair en eux-mêmes et les préparer à faire une bonne confession. La méthode à suivre, dont la Vierge lui fait avertir les confesseurs très précisément le 29 mars 1671, est assez conforme aux pratiques classiques des « bons confesseurs »<sup>15</sup> : 1° traiter avec beaucoup de douceur les villageois [c'est-à-dire, des personnes incultes, ne sachant souvent ni les rudiments de la religion, ni même ce qu'est un péché] ; 2° refuser l'absolution aux pécheurs d'habitude et d'occasion ; 3° interroger autant qu'il serait possible (Peythieu, C.A., 406). Benoîte, si dure avec elle-même, jusqu'à compromettre sa santé par ses macérations<sup>16</sup>, « prêche » un Dieu de miséricorde. Elle n'hésite pas à s'entremettre, en 1694, dans une polémique entre deux prêtres dont l'un estimait Dieu trop bon et l'autre pas assez : « *Dieu est un Dieu d'amour, de bonté et de miséricorde, ... il est ce qu'il doit être* » (Gaillard, C.A., 174). Une de ses expériences illustre cette miséricorde, à la fois infinie et qu'on ne doit pas

15. Titre d'un manuel de saint Jean Eudes, *Le bon confesseur ou avertissements aux confesseurs contenant les qualités que doivent avoir tous les confesseurs, spécialement les missionnaires...*, Lyon, Benoist Vignieu, 1689 (1<sup>re</sup> édition, 1642) ; sur la douceur nécessaire, par ex., voir p. 380.

16. GAILLARD consacre un traité entier aux « *Mortifications et souffrances de Benoîte* », où, à travers les exagérations et hyperboles propres à son siècle, il nous montre une vie rendue déjà très dure par la misère, les maladies, les tourments de l'âme, mais aussi par de rudes pénitences, et traversée par les inévitables attaques du démon (C.A., p. 345-sv). Ce pourrait être le sujet d'une autre communication. On retrouverait, en Provence, une attitude semblable chez le père Yvan, « fondateur de l'ordre de la Miséricorde » à Aix, « champion » de l'ascétisme personnel, mais compréhensif et modérant le zèle de ses dirigés, cf. *Dictionnaire de Spiritualité*, 1994, « Yvan », t. XVI, col. 1544-1551.

prendre le risque de tenter. « *Un prêtre ... durant trente ans commet de très grands péchés sans s'en confesser. L'ange dit à Benoîte que sa contrition et la douleur qu'il a eu de ses péchés font que Dieu lui a fait miséricorde, mais qu'il est pour 500 ans au Purgatoire (...)* Cet exemple qui est singulier, fait espérer à tous les pécheurs que Dieu leur fera grâce ; mais il n'en faut pas se confier trop à la miséricorde de Dieu et en abuser » (Gaillard, C.A., 287). Benoîte se situe tout à fait dans les perspectives de la Contre-Réforme quand elle magnifie ainsi le Purgatoire<sup>17</sup> et surtout la Pénitence (ici une contrition extra-sacramentelle). D'autres cas vont encore plus loin pour dessiner la figure d'un Dieu-amour et donner de l'importance au *hic* et *nunc*. En 1689, eut lieu une effroyable affaire. Des parents avaient vendu pour 15 louis d'or (300 livres !) leur fille, très belle, à un capitaine pour qu'il couche avec elle. Il la tua parce qu'elle se défendait contre ce qu'il faut bien appeler un viol. « *La mère de Dieu dit à Benoîte que (la fille) était dans le ciel, parce qu'elle s'était bien défendue et n'avait point donné de consentement. (Elle dit aussi) d'avertir le père et la mère de leur abominable crime, d'en faire pénitence et de se bien confesser, afin que Dieu leur fit miséricorde : ce qui fait voir l'amour que Dieu nous porte, et que, pour grand et horrible pécheur qu'on soit, il ne garde que le présent et qu'on n'a qu'à se repentir, faire un vrai et parfait acte de contrition, si l'on veut se sauver* » (Gaillard, C.A., 296). Cette conception dynamique du salut apparaît comme l'un des plus importants messages spirituels transmis par Benoîte au Laus, et particulièrement « moderne ». Le passé, même gravement peccamineux, compte moins que les potentialités d'aujourd'hui et un sincère retour à Dieu ; ce que le XVII<sup>e</sup> siècle, finalement, appelait la conversion<sup>18</sup>.

La piété mariale de Benoîte, stimulée par ses visions et sa familiarité avec la « Mère de Dieu », aurait pu être excessive et surrogatoire. Or c'est Marie elle-même, meilleure théologienne que bien des théologiens de l'époque moderne, qui la maintient dans le droit chemin : « *Benoîte priant plutôt Marie que Jésus, la divine mère l'avertit qu'elle devait plutôt recourir à Jésus, son très cher fils, qu'à elle...* » (Gaillard, C.A., 178).

Tout en restant soumise aux autorités ecclésiastiques, Benoîte fait preuve constante d'une étonnante liberté chez une femme jeune, pauvre, ignorante et sans appui (sinon son adhésion au tiers ordre dominicain qui pouvait constituer une certaine protection). Sa certitude s'étaye, bien sûr, sur ses communications directes avec Marie, « *qui lui sert de maîtresse*

17. Elle en parle à plusieurs reprises. Par exemple, elle prévient de la part de l'ange les enfants d'une femme « *qu'elle était en purgatoire, de prier pour elle et qu'ils fissent dire quinze messes pour l'en tirer* » (Gaillard, C.A., 286).

18. Cf. *La conversion au XVII<sup>e</sup> siècle*. Actes du XII<sup>e</sup> colloque du CMR17, à Marseille en janvier 1982, publiés en 1983.

qui l'apprend, de directrice qui la conduit, et de mère qui la corrige » (Peythieu, C.A., 380). L'autorité de la Vierge surpasse en préséance, tout naturellement à ses yeux, et probablement à ceux de ses nombreux interlocuteurs, celle des gens d'Église, eussent-ils du pouvoir. C'est cette garantie qui lui fera toujours refuser l'enfermement dans un couvent ou ailleurs qu'auraient souhaité en plusieurs occasions des « hommes de distinction » ou certains clercs, spécialement des chanoines ou archevêques d'Embrun, dès 1665, en 1671 (Peythieu, C.A., 386), et encore en avril 1700 (Gaillard, C.A., 195).

Cette liberté, elle n'hésite pas, quand ses voix le lui commandent, à l'exercer même dans le domaine sacramentel qui échappe normalement aux laïcs. Elle écartait parfois des communiants indignes. En 1696, sur l'intervention expresse de l'ange, elle fit discrètement rebaptiser une personne dont le baptême « ne valait rien » (Gaillard, C.A., 180), alors que la réitération du baptême est interdite par le droit canon. En 1699, des desservants du Laus, adversaires de la dévotion, veulent interdire à Benoîte de parler aux pèlerins. Marie se révèle alors une redoutable casuiste : « priez pour les pécheurs et votre supérieur qui ne veut pas que vous parliez : il lui faut obéir ». Ceci est de bonne doctrine : on ne peut empêcher quelqu'un de prier, y compris pour ses ennemis, pourvu qu'il respecte la discipline par rapport aux pouvoirs légitimes. Mais Marie ajoute une restriction subtile et tout aussi légitime : « (il faut obéir), à moins que vos directeurs et confesseurs [dont Gaillard donc, qui la soutient envers et contre tous] qui en auront le pouvoir vous le permettent » (Gaillard, C.A., 192). En une occasion, Marie lui fait ouvertement braver les autorités hiérarchiques. En 1668<sup>19</sup>, quelqu'un – « on croyait » que c'était le vicaire général d'Embrun – avait fait apposer une affiche interdisant l'église du Laus, et obligeant donc les prêtres de passage à aller célébrer ailleurs. Un mois plus tard, « la Très Sainte Vierge apparue à Benoîte lui commande de lever cette affiche et de dire aux prêtre d'y célébrer la messe comme l'on faisait auparavant (...) et qu'ils n'appréhendent rien. Ce qu'ils font, sans que personne s'en soit jamais formalisé » (Gaillard, C.A., 362). C'est un des nombreux cas où Benoîte se présente incontestablement en intermédiaire d'une autorité supérieure, comme quand la Vierge lui avait dit de « parler aux prêtre et de les instruire de ses volontés et d'animer toujours plus le peuple à la dévotion » (Ibid., 363). Il lui arrive d'intervenir jusque dans la conscience de clercs et parfois avec leur approbation : elle prévient « deux ecclésiastiques qui s'étaient confessés qu'ils avaient laissé beaucoup de choses dont ils ne se souvenaient pas. Ce que les ecclésiastiques ont avoué et publié partout, s'en allant très contents, remerciant Dieu et sa Sainte Mère de la grâce qu'ils avaient reçue au Laus par l'entremise de Benoîte » (Gaillard, C.A., 179).

19. Cf. de LABRIOLLE, *Benoîte la bergère...*, op. cit. pp. 101-102.

Peu importe de savoir ce qui, dans tout cela, relèverait du psychisme personnel de la voyante, c'est l'effet qui est surprenant et, si l'on ose dire, « historique ». Beaucoup de gens d'Église étaient assez imbus de leur supériorité sur les laïcs, et principalement sur les femmes ; quand à celles-ci, elles restaient le plus souvent convaincues de leur infériorité vis à vis des hommes<sup>20</sup>, particulièrement des prêtres. A Embrun, MM Peythieu et Hermitte ont été traités de « visionnaires, d'idiots et de bêtes de croire si légèrement une simple fille, une bête, une idiote qui n'a pas de sens commun » (C.A., 364). Or, bien des clercs suivent les instructions que Benoîte « transmet ». A la limite, on peut se demander si, au Laus, Benoîte est une « auxiliaire du clergé », comme l'écrit le père de Labriolle, ou si, compte tenu de ses initiatives, ce n'est pas plutôt le clergé qui se trouve parfois en position d'être son auxiliaire. Ainsi, « c'est à elle qu'une demoiselle (donc une femme noble) vient demander un confesseur » (Peythieu, C.A., 399) ; elle qui retire une « sacrilège » de la Sainte Table ; elle qui enferme une fausse pauvre, « elle nous obligea, dit Peythieu (« nous » étant les desservants), de la faire sortir du lieu pour être enceinte et (être venue) dans le dessein de vider son ventre et s'en aller » (ibid.)<sup>21</sup>. Un vieillard s'étant adonné à la bestialité, Peythieu « lui demande s'il voulait que je dise à Benoîte qu'il s'était bien confessé ». (C.A., 400), etc.

Les clercs, pour être le plus souvent déférents vis-à-vis de la visionnaire, n'en sont pas pour autant crédules. Le plus spectaculaire du surnaturel au Laus, les responsables du sanctuaire, même les plus favorables à Benoîte, s'en méfient un peu. Peythieu dit explicitement (C.A., 385) : « J'avoue que les apparitions nous doivent être suspectes [parce qu'elles comportent des risques d'illusions ou de tromperies des démons]. Mais ici qu'a gagné le diable de dire à cette fille que la mère de Dieu voulait être honorée en ce saint lieu (...) Quel fruit a-t-il retiré de tant de neuvaines, de tant de messes, de tant de vœux, de tant d'offrandes ? » Et puis, répétons-le, les visions et les miracles restent, sinon secondaires, du moins seconds. A côté d'eux, Benoîte, conseillée directement par la Vierge ou un ange, joue un rôle de *guide spirituel* à l'égard des pèlerins, hommes ou femmes.

Quand on se déplace d'assez loin, pour se confesser au Laus, parfois de provinces voisines, voire de pays étrangers, ce n'est pas pour une peccadille, un petit manquement au quotidien. Peythieu, sans doute parce qu'il est chapelain et l'un des principaux confesseurs du lieu, note : « Plusieurs personnes ont dit que pour se souvenir de ses péchés et faire de bonnes confessions, il fal-

20. Qu'on pense simplement à Mme de Maintenon ou Angélique Arnauld, pourtant femmes de tête et fondatrices, déplorant à maintes reprises la faiblesse des femmes, leur moindre capacité à penser,...

21. Des cas s'en présentèrent « presque chaque année ».

lait venir au Laus. Aussi les confessions qui s'y font sont la plupart de toute ou d'une partie de leur vie (...) Je suis assuré que depuis Pâques 1671, (Benoîte) a fait faire plus de douze confessions générales ; et aux seules fêtes de la Pentecôte, elle avait ordre [de la Vierge ou de l'ange] d'en avertir 24 ou 25 » (C.A., 381 et 382). Ces confessions, c'est souvent le cas au XVII<sup>e</sup> siècle où elles sont assez à la mode, peuvent demander un long temps ; celle d'un particulier a duré quinze jours, à raison de plusieurs heures par jour. Benoîte reprend les endurcis avec vigueur ; les timides avec douceur pour les y amener (C.A., 408) ; mais elle n'est jamais maximaliste. A une personne qui venaient précisément pour faire une confession générale, elle dit, sur les conseils de l'ange, que « ce n'était pas nécessaire ». Elle sait distinguer les cas. A deux sœurs, venues de Lyon en juin 1686, et qui insistent jusqu'à l'importuner pour savoir ce qu'elle « connaît » en elles, elle répond : « vous avez très mal vécu, et vous avez besoin de faire une confession générale ; et votre sœur a toujours été chaste ». Elles firent leur confession générale avec un repentir admirable » (Peythieu, C.A., 401).

#### LA « MÉTHODE » DE BENOÎTE

La « pastorale » de Benoîte est faite, sans doute, de sa qualité d'accueil, de sa capacité d'écoute et d'une patience qui n'est pourtant pas dans son caractère naturel, puisque la Vierge ou l'ange lui font plusieurs fois reproche de ses impatences, même envers des membres de sa famille. Sa vocation n'est d'ailleurs pas, à proprement parler, de « diriger » les âmes qui se confient à elle, mais de les mener à la reconnaissance de leurs fautes, d'en susciter le regret et, finalement, de renvoyer les pénitents vers la confession sacramentelle à laquelle procèdent les prêtres attachés au sanctuaire. Le septième des tableaux illustrant la vie de Benoîte, peints – assez maladroitement – au XIX<sup>e</sup> siècle et qui ornent les murs de l'église, exprime symboliquement ce que la tradition a retenu de cette vocation. Benoîte, le poussant délicatement dans le dos, encourage un pécheur qui se trouve au seuil d'un confessionnal, devant lequel, debout, un prêtre l'accueille. Un modèle de ces prêtres fut M. Peythieu, le chapelain du Laus, lui qui, note Gaillard (C.A., 292). « dans la grande foule du peuple, ne bougeait du confessionnal d'une aube à l'autre, bien souvent avant le jour, et le soir à la chandelle ».

Pour son œuvre d'accompagnement, Benoîte a reçu un don, « la grâce de connaître l'intérieur des cœurs, dont elle ne se sert que pour la Gloire de Dieu, pour la conversion des pécheurs et pour faire éviter des sacrilèges » (Gaillard, C.A., 244). « Plusieurs personnes demandent à Benoîte comment elle peut faire d'avertir le monde à tout moment, ne voyant pas toujours la sainte Vierge et les anges pour lui donner avis de ce qu'elle doit dire. Elle répond que, quand elle voit quelqu'un, elle connaît d'abord tout ce qu'il

est et tout ce qu'il a dans sa conscience, comme quand on voit dans une glace ce qui est au devant d'elle ; tout à la fois afin de ... donner avis qui leur sont nécessaires pour leur salut, à ceux qu'elle voit qui en profitent » (Gaillard, C.A., 188) ; et ce « *sitôt qu'elle voit une personne et généralement à tout le monde* » (C.A., 231). Sa capacité de discernement fait l'admiration des prêtres qui l'accompagnent, irritent les sceptiques, mais profitent aux pèlerins dont certains étaient des pécheurs d'habitude, des récidivistes endurcis, qui se sentent devant elle comme contraints d'aller avouer leurs fautes, et qui repartent souvent reconnaissants de leur libération. Malaval, le célèbre mystique marseillais, raconte qu'un « *homme étant au Laus, disait sans cesse "je suis damné pour l'éternité !" Le démon le tenait dans ce déplorable état. Benoîte lui dit le sujet de son désespoir, le ramène, le fait confesser, et il fut délivré de ses horribles tentations* » (Gaillard, C.A., 294). Certains célèbrent Benoîte en des termes que le droit canon réprouverait. Ainsi, le vicillard qui pratiquait la bestialité<sup>22</sup>, l'avait d'abord nié et prétendu par deux fois « qu'elle en avait menti ». « *Un mois après, écrit Peythieu, il vint, les larmes aux yeux, heurter à ma chambre, et dit qu'il était dans le désespoir d'avoir donné deux démentis à la sainte (sic) Benoîte (ainsi la nommait-il) qui lui avait dit son vice* ». Or ce terme est banni par l'Église tant qu'elle ne s'est pas prononcée.

Mais n'idéalisons pas, toutes les personnes ne sont pas sensibles à son charisme : « *plusieurs personnes profitent des avis de Benoîte ; d'autres les négligent ; d'autres n'en font pas profit sur le champs mais, réfléchissant sur ce qu'elle leur a dit et sur leur genre de vie, ils trouvent qu'elle a raison ; d'autres ne l'écoutent que pour en faire des railleries* » (Gaillard, C.A., 244). Cela montre que Benoîte s'entretient bien, personnellement, de leur cas avec les pèlerins qui viennent au Laus et leur permet de réfléchir sur leurs actes et sentiments ; cela manifeste aussi que, malgré elle et quelque soit l'effet produit par le lieu lui-même, cette modeste chapelle où lorsqu'on entre « *on est tout consolé et touché de l'horreur de ses péchés* », les personnes conservent l'entière liberté de leur choix de vie.

Son don de discernement et les messages directs de la Vierge ou de l'ange, lui permettent de régler des problèmes dépassant ses connaissances propres. « *Le 10 septembre 1669, un feuillant de passage... lui demande si le travail qu'il faisait n'offensait pas Dieu, sans s'expliquer davantage* ». Deux mois plus tard, la Vierge commande de faire écrire à ce religieux : « *de se désabuser de ce travail qu'il faisait pour la conversion des métaux et de cette pierre philosophale ; de ne penser qu'à son salut et à s'acquitter de son devoir de reli-*

22. Péché sans doute peu rare dans ces montagnes d'élevage. Gaillard cite encore une fille qui faisait mal avec des chats depuis deux ans, et d'autres avec des moutons depuis trois ans (C.A., 294). Il cite aussi des cas d'inceste (ibid. 295).

gieux mieux qu'il l'avait fait (...), s'il ne voulait se damner » (Peythieu, C.A., 402). Don et visions l'amènent à intervenir aussi sans être sollicitée, par exemple pour empêcher de communier une personne qui, le faisant, aurait accompli un sacrilège (à cause d'un grave péché non confessé ou, tout simplement, d'un repas pris juste avant l'office. cf. Peythieu, C.A., 383). Elle circule dans la foule, « *consolant les affligés, exhortant les désespérés, menaçant les obstinés* » (Peythieu, C.A., 406). Elle consacre peut être trop de temps « *aux relations humaines* » puisque la Vierge ou l'ange la reprennent plusieurs fois « *de ce qu'elle conversait trop avec le peuple qui lui faisait perdre l'esprit de dévotion* » (Peythieu, C.A., 380). Ses « *mémorialistes* » confirment qu'elle était un peu bavarde. Mais elle est efficace. Le 12 juin 1669, où « *il fut au Laus quantité de monde de toutes parts, Benoîte en avertit trente-cinq de leurs péchés omis dans leur confession* » (Gaillard, C.A., 251). Elle est d'ailleurs bien connue sur le lieu du pèlerinage où « *(l') on répète les avis qu'elle donne aux pèlerins* » (Gaillard, C.A., 255). Et ces avis doivent être bons puisque des gens insistent pour qu'elle les leur donne. Un homme, une femme et leur sœur « *se plaignent à M. Peythieu de ce que Benoîte ne leur avait rien dit. (M. Peythieu) leur demande s'ils veulent qu'il parle à Benoîte de leur intérieur; ce qu'il ne peut faire que de leur agrément. Ils disent qu'ils en seraient bien aises. Benoîte leur dit l'intérieur de chacun en particulier, mieux qu'ils ne l'auraient su faire. M. Peythieu le dit à chacun en particulier, les confesse et ils sont fort contents* » (Gaillard, C.A., 288).

Réaliste, Benoîte ne prône jamais l'idéal du plus parfait, mais seulement ce que les pénitents sont en état d'assumer au moment où ils la consultent. Deux demoiselles de Maurienne viennent, en 1686, lui demander si elles doivent se marier ou garder la continence. « *Benoîte leur répond qu'au temps qu'elles lui parlent, elles pensent qu'elles ne peuvent pas garder la continence, et leur dit que puisqu'elle veut savoir son sentiment, il est conforme au leur; qu'il vaut mieux se marier que de brûler.* » (Gaillard, C.A., 288). La conviction de l'excellence de la continence et de la virginité, qui lui est à titre personnel une certitude vitale, ne l'amène jamais à en être la prosélyte ni à la conseiller à qui elle poserait un problème insurmontable ou difficile. Pour elle, le mieux n'est pas forcément le bien. Une veuve « *ne commettait pas tout à fait le péché, mais... faisait toutes sortes de saletés avec les hommes. Elle le nie d'abord, mais pressée par les raisons de Benoîte et par la vérité, elle l'avoue, souhaitant d'être auprès de Benoîte parce qu'elle vivrait beaucoup mieux. Benoîte lui conseille de se marier parce que si elle continue dans ses dérèglements, elle se damnera (...), elle suit l'avis (...) et se marie* » (Gaillard, C.A., 292).

Les cas où la sexualité est en jeu, souvent aggravés de pratiques abortives, sont nombreux. « *Benoîte, en divers temps, avertit 200 et tant de personnes qui faisaient mal avec des femmes, des filles et des veuves. Ils*

avaient abusé d'elles plus de mille fois, leur donnant des breuvages afin qu'elles ne fussent pas grosses, et ne s'étant jamais confessés » (Gaillard, C.A. 290). Elle, si soucieuse de sa propre pureté qu'elle priait son ange de l'y garder, ne se montre jamais bégueule, et sait discerner les urgences. Elle « rencontre une femme qui s'allait précipiter pour n'avoir pas eu l'absolution de six enfants qu'elle avait eus d'un prêtre du lieu : ils étaient tous aveugles, et elle était grosse d'un septième, son mari étant impuissant. Benoîte lui conseille de dire à ce prêtre de lui donner de quoi les nourrir, et de n'avoir plus de commerce avec lui. Ce qu'elle promet et fit. Après, elle eut l'absolution : elle a vécu depuis chastement ». Cette histoire est exemplaire à plus d'un titre. D'abord, Benoîte n'assène aucune leçon de morale à cette femme accablée, qui avait pourtant tout contre elle. Affublée d'un mari impuissant, elle ne lui en devait pas moins respect et fidélité ; n'importe quel théologien moraliste lui aurait signifié, en outre, que son adultère était aggravé d'un sacrilège puisque son amant était prêtre ; et puis, cette ribambelle d'enfants handicapés aurait paru à plus d'un prédicateur de son époque comme un excellent *exemplum* d'une juste punition du ciel pour un péché particulièrement grave ; et, pour couronner le tout, elle allait se suicider. Pratique, Benoîte commence par prévoir l'entretien des enfants, tout naturellement aux frais du géniteur. Alors, et alors seulement, elle ose dire, comme Jésus à la femme adultère : « va et désormais ne pêche plus » (Jean 8, 11).

Le cas précédent illustre aussi l'existence du concubinage des prêtres, apparemment fort répandu dans ces montagnes. « Le jour de la Conception immaculée de la Très Sainte Vierge », en 1687, l'ange lui dit qu'« il y avait un prêtre et une femme qui vivaient mal, de les avertir que, si après cela ils ne se convertissaient pas, ils tomberaient dans les enfers dans peu de jours » (Peythieu, C.A., 398). Mais ce mal ne se limite pas à tel cas particulier. Le 20 avril 1710, Benoîte doit avertir 22 femmes qui faisaient mal avec des prêtres depuis douze ans (Gaillard, C.A., 231). Son jugement est assez bon pour déjouer le piège des bonnes intentions ou des faux actes de dévotion. Sans savoir ce que pouvait être le sado-masochisme, dont l'abbé Jacques Boileau dénonçait les risques au même moment<sup>23</sup>, « elle avertit quatre prêtres et quatre filles qui se baillaient la discipline les uns les autres, que s'ils continuaient, ils se damneraient » (Gaillard, C.A., 237).

Benoîte est exigeante, ou plutôt, elle force les pécheurs à être exi-

23. BOILEAU, *Histoire des flagellants...*, Amsterdam, 1701, pp. 306-315. Il n'emploie – bien entendu – pas le mot ! mais l'interprétation va dans ce sens, même si la démonstration n'est pas rigoureusement scientifique, : « il faut de toute nécessité que lorsque les muscles lombaires sont frappés à coup de verges, ou de fouet, les esprits animaux soient repoussés avec violence vers l'os pubis, et qu'ils excitent des mouvements impudiques à causes de la proximité des parties génitales » ; et il cite des exemples d'hommes qui, tels des personnages de Sade, ne peuvent jouir qu'après avoir été fustigés.



geants avec eux mêmes. Un jour, une « demoiselle » voulait se confesser vite fait, Benoîte, très directement, lui rétorque : « *il n'y a pas de plis et replis à votre cotillon comme il y en a à votre conscience. Et si demain Dieu et sa Sainte Mère me faisait connaître que vous ne vous êtes pas bien confessée, je vous retirerais de la sainte Table* » (Peythieu, C.A., 399). Cette exigence ne fait acception de personne. « *Un évêque faisant... une retraite de dix jours envoie quérir un confesseur. Il se confesse et mande quérir Benoîte qui, s'en retournant, rencontre le confesseur et lui dit : "vous avez confessé Mgr..., retournez-y encore, il n'a pas tout dit"* » (Gaillard, C.A., 196). On mesure l'audace, ou mieux la liberté qu'il lui fallait, non seulement pour inviter un confesseur à reprendre et terminer son travail, mais pour mettre un évêque face à son manque de conscience. Elle ne se laisse pas impressionner d'avantage par des autorités civiles. L'ange la charge d'avertir un juge « *qui prenait plus qu'il ne lui (re)venait : qu'il se modérât et qu'il examinât bien les affaires avant que de les juger, mais elle ne croit pas qu'il en ait profité* » (Gaillard, C.A., 291).

En même temps, sa capacité de compassion est grande et non seulement elle passe de longues heures en prières d'intercession pour les pénitents, surtout dans les cas difficiles, mais elle n'hésite pas à se substituer à un prêtre défaillant. L'un d'eux, en 1710 (il s'agit donc d'un de ces clercs « jansénistes », hostiles à la dévotion du Laus), « *renvoie un homme sans un sujet légitime et le querelle fortement. Cet homme était au désespoir, ne sachant que devenir. Benoîte le console si bien qu'il s'en va content. L'ange dit après à Benoîte que si elle ne l'eut consolé, il serait mort de déplaisir avant que d'aller chez lui* » (Gaillard, C.A., 230).

Quelques fois, la méthode de Benoîte se coule dans des formes plus institutionnelles. Ainsi, en 1671, Marie commande à Benoîte de « *faire faire la retraite de dix jours* ». C'est un témoignage important sur la diffusion, même dans des endroits un peu perdus comme le Laus, de la pratique de la retraite qui connut effectivement, au XVII<sup>e</sup> siècle, un très large essor<sup>24</sup>. Marie lui dit aussi que « *le moyen de guérir les péchés d'habitude, dont elle était en peine, c'est que les confesseurs renvoyent pour quelques temps, et qu'ils le fassent avec douceur* ». Le délai d'absolution, moyen de responsabiliser le pénitent, était connu, mais fut « popularisé » en France, à partir de 1643, par la diffusion des « *AVIS* » de saint Charles Borromée<sup>25</sup> ; il est assez largement pratiqué par le clergé, non seulement par les « jansénistes », mais aussi

24. En particulier sous l'impulsion de la Compagnie de Jésus, qui ne semble pourtant pas avoir agi en quoi que ce soit dans le développement du sanctuaire ni de la dévotion.

25. Cf. M. BERNOS, « Saint Charles Borromée et ses "Instructions aux confesseurs" Une lecture rigoriste par le clergé Français (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) » dans *Pratiques de la confession...*, Paris, 1983, pp. 185-200.

par des Jésuites<sup>26</sup>. C'est dans la manière de l'appliquer et sa fréquence que diffèrent les écoles de morale. La Vierge de Benoîte insiste sur la « douceur » nécessaire, donc rien de « rigoriste » dans son invitation au pécheur à prendre du recul et à apporter un peu de sérieux dans l'agencement de sa vie.

Il ne faut pas nier qu'il y a dans l'histoire de Benoîte des côtés moins lumineux que son exceptionnel don de discernement au service des pèlerins. Mais, ils paraissent, au total, être plutôt des garants de l'authenticité de son charisme que des raisons de le contester. D'une part, les excès (ou qui paraissent tels à nos consciences) de ses macérations sont ceux de son siècle. Ils dépassent la simple manifestation d'un possible « masochisme » pour s'inscrire dans une tradition qui relève ici, entre d'autres, de la spiritualité du tiers ordre dominicain auquel appartient Benoîte et dont l'aspect pénitentiel est souligné par le titre même de « sœurs de la pénitence »<sup>27</sup>. D'autre part, si les interventions de l'ange apparaissent parfois un peu mesquines, comme lorsqu'il vient dire que telle personne doit manger de la soupe, que sinon la tête lui tournera (Gaillard, C.A., 288), ce genre de détail un peu ordinaire souligne, une fois de plus, la profonde incarnation dans le concret de cette fille de la terre.

La vie et l'œuvre de Benoîte sont intéressantes non seulement pour l'histoire du sentiment religieux, et des pèlerinages, mais plus encore pour l'histoire des femmes. Comme beaucoup de mystiques, elle manifeste une indépendance par rapport au clergé et parfois une capacité de résistance, au sens propre, extraordinaires à une époque où les femmes, même celles qui appartenaient à l'élite, étaient volontiers soumises, et – sur le plan religieux – réduites à être des « dirigées ». Peythieu exprime son étonnement sur la source de cette autonomie : « *ce qui me surprend d'avantage c'est qu'elle se soit maintenue sans conseil et sans direction dans sa simplicité, dans cette candeur, dans sa bonté de vie ; car ceux qui l'on confessée (il en fait partie) l'ont écoutée sans la diriger* » (C.A., 379). Pourtant, pour les témoins du

26. Le dernier et important chapitre (46 p.) de la *Somme des péchés* du père E. Bauny (1636), jésuite considéré comme laxiste par Pascal, s'intitule : « Quand l'on ne doit absoudre le pénitent ».

27. De nouveau, merci au père René COMBAL, prêtre au Laus, qui a attiré mon attention sur ce point qui n'est pas de détail. Gaillard, dans son petit traité : « *Benoîte est reçue du Tiers Ordre de Saint Dominique* » (C.A., 353-360) compare les points communs qu'il y a entre elle et sainte Catherine de Sienne et sainte Rose de Lima, dont l'influence se rencontre ailleurs en Provence. Pour la première, par ex., comme modèle d'une mystique d'Aix, tertiaire augustine (Cf. M. BERNOS, « Encore la Provence mystique », dans *Aspects de la Provence*, Société de statistique, d'histoire et d'archéologie de Marseille et de Provence, 1983, pp. 97-124) ; pour la seconde, comme intercesseur dans un miracle au Buis-les-Baronnies (Cf. *Idem*, *Annales du Midi*, 1980, pp. 87-93).

Laus d'après leurs « Mémoires », elle a eu un véritable maître spirituel qui l'a constamment formée, c'est Marie, qui n'hésite pas à dénoncer ses défauts, tant elle « *la veut pure et sans passion* » (Gaillard, C.A., 253), mais qui veille maternellement sur elle. Le lien, pendant plus d'un demi siècle, entre l'initiatrice du lieu de pèlerinage, Benoîte, et le fonctionnement de celui-ci apparaît exceptionnel, au moins jusqu'à Lourdes. Encore Bernadette n'est-elle pas demeurée sur place, ni n'a joué de rôle direct dans le fonctionnement du pèlerinage.

Marcel BERNOS